



URBANISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION



Dates : consulter le calendrier

Durée : 2 jours : 14 heures

Lieu : Paris - Compiègne

Tarif : consulter le calendrier

Prérequis : aucun

Référence produit : URBSI

LES POINTS FORTS

- ▶ Nombreux exemples tirés de situations réelles
- ▶ Étude de cas concrets
- ▶ Échanges entre participants



www.utc.fr
→ Formation
continue et VAE

EN
SAVOIR
+

Simplifier, optimiser et flexibiliser le système d'information nécessite de construire un cadre cohérent, stable et modulaire. L'urbanisation cherche à définir des modèles et des cadres de transformation s'intégrant parfaitement aux autres composants de l'entité organisationnelle, tout en veillant à rester au contact des évolutions technologiques, des décisions stratégiques et financières.

OBJECTIFS

- Développer une vision globale reliant le métier et la stratégie de l'entreprise au SI ;
- Maîtriser les principes d'urbanisation ;
- Comprendre l'impact des règles d'urbanisation sur le SI ;
- Savoir estimer la validité du patrimoine applicatif.

PUBLIC

Toute personne ayant une expérience en informatique souhaitant s'initier au métier d'architecte des SI.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exercices d'application ; Alternance de présentations, d'exemples concrets, d'exercices et d'échanges avec les participants sur leurs propres expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative.

PROGRAMME

Définir un modèle d'entreprise

- Déterminer le cadre conceptuel de l'entreprise et mettre en place une démarche d'urbanisation ;
- Construire un processus global d'urbanisation ;
- Réaliser le cadre d'architecture pour les données, les fonctions, applications et infrastructures.

Structurer les règles de conception

- Faire respecter les principes dans les projets SI ;
- Savoir articuler urbanisme-architecture et les méthodes de projets ;
- Analyser le patrimoine applicatif au regard de l'urbanisme cible ;
- Identifier une trajectoire d'évolution ;
- Mettre en place l'urbanisme et son cycle.

Évaluer le patrimoine applicatif

- Estimer la validité du patrimoine applicatif au regard des coûts de maintenance, des incidents, des doublons applicatifs, ... ;
- Définir les grilles d'analyse des applications, au regard du plan d'urbanisme ;
- Construire les processus de remontée et de consolidation des coûts ;
- Faire une revue de patrimoine.

INTERVENANTS

Nos intervenants sont issus des secteurs économiques publics, privés, académiques et professionnels. Ils comptent généralement plus de 10 ans d'expérience professionnelle dans leur domaine d'expertise.



Contact

Tél : 03 44 23 49 19
fc@utc.fr